



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-deux juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi quinze juin, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence d'Aimé HERDUIN

Délibération n°38-2023-06-22

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Thierry CAZIN, M. Marc DEMOLLIENS, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Jean-Claude RETAUX, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Etienne MAES à M. Thierry CAZIN
M. Claude PRUDHOMME à M. Aimé HERDUIN
Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN
M. Bruno LEDUC à Mme Nathalie TELLIER
M. Jean-Luc MARCOTTE à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
M. Samuel GEST à M. Christophe DOUCHAIN
M. Luc VAN ROEKEGHEM à Mme Laurence LEFEBVRE
Mme Maryse BEAUSSE à Mme Anita THOMAS

Etaient remplacés :

M. Marc DENAVAU par Mme Véronique DUCROCQ
M. André BAHEUX par M. Jackie BAHEUX
M. Joël COQUET par Mme Eveline COMPIEGNE

Etaient excusés :

M. Ludovic DUTRIAUX
Mme Nicole DARQUES
Mme Ludivine MOREAU

Etaient absents :

M. Lucien LABASQUE
M. Bertrand FLAHAUT

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Accusé de réception en préfecture
062-200018083-20230622-D3820230622-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	38
Excusés avec pouvoir à un titulaire	9
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	3
Absent	2
Nombre de votes	47

Délibération n°38-2023-06-22

Objet : contractualisation 2023-2026 avec le Département

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la contractualisation, le Département a attribué des aides départementales dans les projets de la Communauté de Communes de Desvres-Samer indispensables à la vie locale et à la promotion du territoire. Quelques exemples : le centre aquatique Naturéo, la MIPT, la Maison du Cheval...

Aujourd'hui, le Département renouvelle sa politique de contractualisation pour accompagner et soutenir les collectivités locales.

Le croisement des ambitions portées par le Département du Pas-de-Calais et celles de la Communauté de Communes de Desvres-Samer a permis d'établir quatre axes de travail partagés :

- Une mobilité douce, active, inclusive et solidaire,
- Une alimentation durable pour une préservation de l'environnement et des ressources,
- Un renforcement des services aux publics,
- Une préservation des patrimoines culturel et naturel, une attractivité touristique à affirmer.

Il est demandé au conseil communautaire

- D'approuver la contractualisation 2023-2026
- De solliciter le Département pour l'obtention de subventions
- D'autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents afférents.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la contractualisation 2023-2026**
- **Sollicite le Département pour l'obtention de subventions**
- **Autorise le Président à signer le contrat et tous les documents afférents.**

Fait et délibéré à Desvres, le 22 juin 2023

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Vice-Président



Aimé HEBRARD

<small>Accusé de réception en préfecture 20230622-D3820230622-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023</small>
